



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Séance du 8 octobre 2015

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 18 septembre 2015, s'est réunie le 8 octobre 2015, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. GUY, chef du service économie agricole, représentant la DDT ;
- M. HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- M. HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. LIENARD, représentant la SAFER, (voix consultative) ;
- M. LE FLOC'H, maire de Saint-Sulpice-de-Favières, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. HÉBERT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France ;
- M. MORCHOISNE, représentant de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France.

1.2 Pouvoirs

- M. CARRAÏ, dispose d'un pouvoir délivré par M. MAZODIER (membre votant), représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. MORCHOISNE, dispose d'un pouvoir de M. MARCILLE (membre votant), représentant de la Chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. GUY dispose d'un pouvoir de M. DELPORT, représentant de l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. RAUCH dispose d'un pouvoir de M. CURAT (membre votant) lors de l'étude des documents d'urbanisme des communes de Pussay et Puiset-le-Marais.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- Mme ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- Mme BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. DELPORT, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France ;
- M. MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- M. SIROU, représentant Coop de France Île-de-France ;
- Mme BRILLAUD-GORA, Mme CHAUVOT, M. MAZIÈRES, M. SOLIGNAC de la direction départementale des territoires de l'Essonne ;
- Mme NEUBERT, Mme PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne présentes lors de la présentation du PLU de Vauhallan ;
- Mme KHUN, Mme PERSCISI, Mme SELVA de la direction départementale des territoires de l'Essonne présentes lors de la présentation des PLU de Pussay et de Puiset-le-Marais.

3) Ont présenté leur projet à la commission :

- M. AUBERT (directeur général des services), représentant la mairie de Vauhallan et M. AVICE (cabinet Avice) ;
- M. GARCIA (1^{er} adjoint au Maire) représentant la mairie de Pussay, et Mme CALVINO (bureau d'études) ;
- M. GUERTON (Maire) représentant la mairie de Puiset-le-Marais, et Mme PEQUIGNOT (bureau d'études Ingéspace).

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- Fonctionnement de la CDPENAF : approbation du règlement intérieur, approbation du relevé des décisions de la séance du 10 septembre 2015, validation du calendrier prévisionnel des sessions de CDPENAF de l'Essonne de 2015 et 2016 ;
- Étude du PLU de Vauhallan ;
- Étude du PLU de Pussay ;
- Étude du PLU de Puiset-le-Marais.

Le président de la CDPENAF,

16 OCT. 2015

Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>